

JULLOUVILLE

BULLETIN MUNICIPAL | HIVER 2024

Édito



Lors de la cérémonie des vœux du 17 janvier 2025 à 18 h, j'aurai le plaisir de vous présenter les engagements de la commune concernant notre volonté d'accueillir de jeunes familles.

Le 14 octobre dernier, le conseil municipal a validé la construction d'une micro-crèche, en face de l'école Eric Tabarly, par l'association « les Chérubins ». Cette dernière gère déjà plus de 200 établissements de ce type.

Nous poursuivons notre volonté de développer les résidences principales. D'abord, dans le lotissement communal « Les Rives du Thar », 4 lots avaient été réservés à des primo-accédants à un prix attractif. Puis, suite à des études économiques et de structure du bâtiment, nous avons décidé de transformer l'ancien cinéma; cette réalisation est confiée à La Rance pour la construction de 15 logements en résidence principale à loyer accessible et d'une salle communale de 80 m² à vocation culturelle. Ensuite, aux Hauts de Bouillon, seront construits 19 pavillons dans le cadre du PSLA (Prêt Social Location Accession) avec Logimanche. Les bailleurs sociaux ont lancé les appels d'offres auprès des entreprises. La livraison est prévue fin 2026. Enfin, aux Grunes, seront réalisés 33 logements en résidence principale, dont 6 appartements, à prix coûtant pour des jeunes, également prévus pour fin 2026.

La vidéoprotection sur la commune, mise en service au cours de l'été, assure pour tous une plus grande sécurité. Et il a été constaté depuis, une baisse sensible des infractions.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et je présente à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé, de bien vivre et de bonheur.

Alain BRIÈRE, Maire de Jullouville

Sommaire

MUNICIPALITÉ

Accès salle LEHODEY	2
Un espace vert pour la maison jaune	2
Un tournant pour l'Estival	2
Nouveau vestiaire pour le stade municipal	2
Sécurisation de la voirie	2
Date des vœux	2
Nouvelle direction aux jardins d'Henriette	2

LOISIRS, SPORTS & CULTURE

Journées européennes du 21 septembre	3
Les jullouvillaises, succès d'un élan de solidarité	3
Marché de Noël	3

CÔTÉ ASSOCIATION

Sable et neige	4
L'association « Estran côté Manche	4
Avis de Grand Frais	4

URBANISME

Mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine	5
---	---

BILAN SAISON ESTIVALE 2024

TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Place du marché	7
Travaux de la Base Nautique	7
Aménagement PMR	7
L'air de camping-car opérationnelle	7

ENFANCE & JEUNESSE

L'école Eric Tabarly	8
Restauration scolaire	8

VIE SOCIALE

Jullouville favorise l'inclusion numérique	9
--	---

TRIBUNES DES MINORITÉS

INFOS PRATIQUES

Commerces ouverts à l'année	10
Commerces ouverts en saison	10
Coordonnées des services de santé	11
Agenda d'hiver	11
Horaires des Marées	12
Numéros d'urgences	12
Contactez-nous	12

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À LA SALLE LEHODEY

La salle LEHODEY dispose à présent d'un accès pour les véhicules, matérialisé par un portail coulissant de 3,50 m de large, une étude est en cours pour une extension de cette salle.

UN ESPACE VERT POUR LA MAISON JAUNE

Les travaux réalisés en juin dernier ont permis de dégager un nouvel espace paysager pour la Maison Jaune permettant d'accueillir de façon plus agréable les expositions et animations culturelles de ce lieu.

UN TOURNANT POUR L'ESTIVAL

Les travaux de démolition de l'Estival ont pu être réalisés. Des Jullouvillais souhaitent pouvoir garder la mémoire de ce lieu qui a compté dans la vie culturelle de la commune. Une salle de 80 m² à vocation culturelle et des logements à loyers accessibles (résidence principale) vont être construits sur ce lieu par le bailleur social La Rance pour devenir la résidence l'Estival.

NOUVEAUX VESTIAIRES POUR LE STADE MUNICIPAL

Afin d'accueillir les joueurs et le corps arbitral dans des conditions adaptées, la rénovation des vestiaires du stade de football a été décidée.

SÉCURISATION DE LA VOIRIE



Soucieuse de la sécurité sur les voies de la commune, des travaux sont régulièrement programmés : Création d'une écluse à Saint Michel-des-Loups, Route de l'église, afin de limiter la vitesse des véhicules.

La cérémonie des vœux se tiendra le 17 janvier 2025
à 18 h à la salle des Mielles

BIENVENUE À UNE NOUVELLE DIRECTION AUX JARDINS D'HENRIETTE

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) compte un nouveau directeur. Jean-René BÉASSE est arrivé le 1^{er} septembre 2024, aux Jardins d'Henriette.

Fort de 25 ans d'expérience en tant que directeur d'établissement, il a précédemment occupé des postes à Arras, Blois et Saint-Étienne. Depuis 6 mois il assure également la direction commune des EHPAD de La Haye-Pesnel, Sartilly et Bréhal. Bernadette DELANGLE rejoint l'équipe en tant qu'assistante de direction. Elle travaillera aux côtés de Jean-René BÉASSE pour assurer la gestion quotidienne de l'établissement.

Jean-René BÉASSE affirme que «prendre la direction d'un nouvel établissement représente toujours un défi.» Il souligne l'importance de la coopération et de la mutualisation, comme en témoigne la direction commune des quatre établissements qu'il supervise désormais. Le nouveau directeur dit avoir fixé plusieurs priorités : «assurer la sérénité de l'établissement après la période d'administration provisoire, satisfaire pleinement les résidents, maintenir l'équilibre budgétaire.»

L'EHPAD les Jardins d'Henriette accueille actuellement 46 résidents et emploie l'équivalent d'une trentaine de personnes à temps plein.



Retour en images sur les animations de l'automne...

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE DU 21 SEPTEMBRE



Les passionnés du Patrimoine ont participé aux visites assurées par 4 élus, Anne MARGOLLÉ, Sabine CASANOVA, Marie-Laure LEROUX et Abel LEMARCHAND qui ont animé ces temps en commençant par l'histoire d'Armand Jullou à nos jours puis l'histoire de la cabane Vauban de Jullouville située dans les hauteurs de Bouillon et sa réhabilitation... pour finir par la visite de la pêcherie « les Grands bras ». Jean-Claude HARASSE, membre de l'association « Estran côté Manche », a partagé sa passion et les gestes à adopter pour préserver ce patrimoine marin.

LOISIRS, SPORTS & CULTURE

LES JULLOUVILLAISES : SUCCÈS D'UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ



L'association « Les Jullouvillaises » a proposé différents défis sportifs de solidarité pendant le week-end du 27 au 29 septembre. Merci aux bénévoles, aux participants pour ce fabuleux élan de solidarité. Continuons ce combat de sensibilisation au cancer du sein et d'accompagnement au quotidien. Vos dons sont les bienvenus tout le long de l'année. Informations auprès de la mairie.

MARCHÉ DE NOËL 21 ET 22 DÉCEMBRE



Des événements spécifiques ont agrémenté cette période festive... lieu propice pour flâner, se rencontrer et découvrir des produits locaux, de l'artisanat, des objets de décoration, des vêtements, des bijoux sur les stands et auprès des commerçants du centre-ville de Jullouville. Les gourmands, n'ont pas manqué de faire un détour vers l'espace de « la maison jaune » avenue des sapins, ouvert ces deux jours pour déguster les boissons chaudes préparées par le monde associatif. Un week-end pour se détendre, se faire plaisir et préparer quelques cadeaux auprès des exposants et commerçants de Jullouville. Le « village » du Père Noël situé dans la cour de la maison jaune restera visible pendant toutes les vacances pour la curiosité des petits.

CÔTÉ ASSOCIATIONS

Le samedi 11 septembre, le forum des associations, temps fort de la vie associative de la commune, a permis aux responsables et membres de présenter leurs activités et animations pour l'année. Ces associations loi 1901 ont présenté différentes animations sportives, culturelles et de service. C'est un temps convivial où chacun peut obtenir des réponses à toutes ses questions et s'inscrire. Rendez-vous annuel le premier samedi de septembre de chaque année.

DONNONS LA PAROLE À 3 ASSOCIATIONS

SABLE ET NEIGE

Association de Jullouville jumelée avec l'association Neige et sable de la ville de Crozet, dans l'Ain, depuis bientôt 30 ans. Deux villes que tout semblerait opposer, l'une sur la côte normande et l'autre, à la frontière suisse, au pied des pistes de ski des Monts du Jura. En même temps, toutes ces années ont été témoins de nombreux échanges entre ces deux communes qui ont scellé de belles amitiés. Fin juin, 25 jullouvillais se sont rendus dans le joli village de Crozet. Accueil très chaleureux et fraternel. Les visites culturelles qui ont marqué cette semaine ainsi que les moments conviviaux ont permis d'entretenir les liens entre les deux villes.

Contact : la présidente, Claudine Heitzmann
heitzmann.jean-claude@wanadoo.fr



L'ASSOCIATION « ESTRAN CÔTÉ MANCHE »



L'association se consacre à la préservation et à la promotion du patrimoine maritime local. Cette association met l'accent sur les pratiques de pêche traditionnelles, deux pêcheries sont encore en activité à Jullouville, sensibiliser à l'importance du patrimoine maritime local et aux pratiques de pêche ancestrale, encourager la transmission de ce patrimoine vivant aux jeunes générations, promouvoir l'entretien et la préservation des pêcheries existantes. L'association organise des visites guidées gratuites des pêcheries traditionnelles, en particulier celle des Grands bras. Ces visites sont animées par des experts locaux qui partagent leurs connaissances sur l'histoire et le fonctionnement de ces structures uniques. Trois visites ont été programmées en 2024 : 23 juillet, 23 août, et 21 septembre dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Ces visites attirent généralement une cinquantaine de participants, démontrant l'intérêt du public pour ce patrimoine local.

Contact : estrancotemanche@gmail.com

AVIS DE GRAND FRAIS

Une saison 2024 satisfaisante avec 40 bateaux inscrits, 48 licenciés à la FFVoile. Acquisition de deux Lasers (dériveurs solitaires) disponibles pour une cotisation de 50 euros. Cette acquisition démontre un investissement dans le développement de la pratique. La mise à disposition de ces bateaux contre une cotisation modérée va permettre probablement d'attirer de nouveaux pratiquants ou de fidéliser les membres existants.

Deux régates ont pu être organisées, le Tour de la baie en juin 2024 et La Jullouvillaise en août 2024. L'organisation de ces deux régates, dont la Jullouvillaise avec 44 inscrits, témoigne d'une bonne dynamique au sein du club.

La Jullouvillaise en août a été particulièrement populaire, attirant presque autant de participants qu'il y a de licenciés dans le club. Les projets de l'association : la régata de Wingfoil prévue en mai 2025 et l'acquisition d'un Hobie Cat 16. Le président Vincent Levionnois se réjouit de l'engagement de l'association dans le développement des activités nautiques et l'organisation d'événements variés.

MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE



L'étude est menée à l'échelle des quatre communes Granville, Saint-Pair-sur-mer, Jullouville et Carolles pour plusieurs raisons liées à la cohérence territoriale et patrimoniale de la région. D'abord une cohérence géographique et historique : le territoire formé par les quatre communes est naturellement délimité par deux éperons rocheux : celui de Carolles et la Pointe du Roc de Granville. Cette configuration géographique crée une unité paysagère distincte, tournée vers la mer, qui a façonné l'histoire et le développement de la région au fil des siècles.

Enfin une richesse patrimoniale partagée, les communes partagent un patrimoine riche et diversifié, issu d'une histoire commune. On y trouve notamment : des paysages côtiers remarquables, comme ceux du Thar à Jullouville, une architecture balnéaire caractéristique de la seconde moitié du XIXe siècle et début du XXe siècle, des villages et hameaux anciens bien préservés, des exemples d'architecture de grande qualité.

À quoi sert une Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ?

L'AVAP a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine

bâti et des espaces dans le respect du développement durable. Elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, prenant en compte les orientations du projet d'aménagement et de développement durable des plans locaux d'urbanisme ou du plan local d'urbanisme intercommunal, afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir ainsi que l'aménagement des espaces.

L'AVAP a le caractère de servitude d'utilité publique (code du patrimoine, article L642-1). Dans le périmètre de l'AVAP, la démolition, la construction, la modification extérieure des immeubles bâtis y compris des rez-de-chaussée commerciaux, la modification des immeubles non bâtis (cour, jardin, espace public...) et les projets d'aménagement sont soumis à autorisation préalable.

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est consulté pour avis conforme, qu'il rend sur la base du règlement écrit (écrit et graphique), avant la délivrance de l'autorisation par le maire.

L'AVAP une fois approuvée deviendra un Site Patrimonial Remarquable (SPR).

LES GRANDES ÉTAPES

Diagnostic et enjeux	Périmètre et stratégie réglementaire	Formalisation réglementaire	Phases administratives
Mai 2022 - mai 2023	Juin 2023 - février 2024	Mars 2024 - février 2025	Mars à décembre 2025

LES POINTS FORTS DE L'ACTIVITÉ ESTIVALE 2024

SALON DES PEINTRES AMATEURS
du 29 juin au 6 juillet
MAISON JAUNE
6 avenue des Sables - 10h-18h - ENTRÉE LIBRE

VOLLEY VACANCES
du 7 au 13 juillet
Plage du Casino 11h-13h - 15h-19h
INITIATIONS & TOURNOIS à partir de 8 ans GRATUIT

MARCHÉ des CRÉATEURS
les dimanches
7 & 28 juillet - 11 & 18 août
PLACE DU CASINO
17h-21h
art - mode - artisanat - déco
inscriptions & réservations : comptoir@jullouville.com

du 11 juillet au 29 août
RÉVEIL MUSCULAIRE
mardi & jeudi 9h30-10h30
GYM TONIC
mardi & jeudi 10h30-11h30
Plage du Casino - GRATUIT

SOPHRO' BALADE
les mercredis
10 juillet - 7 et 21 août
Initiation gratuite sous réserve de disponibilité en semaine
Inscription obligatoire en Mairie - GRATUIT

spécial ADOs
Balade accompagnée
Fatbike
les mercredis
du 10 juillet au 21 août
Inscription obligatoire en Mairie - GRATUIT

BAL
14 JUILLET
Place du Casino
21h30 - minuit

spécial ADOs
JOURNÉE NATURE & ORNITHOLOGIQUE
SAFARI OISEAUX
15 & 22 juillet - 5 & 19 août
Inscription obligatoire en Mairie - GRATUIT

du 15 juillet au 30 août
YOGA
lundi & vendredi 10h à 11h
Plage du Casino - GRATUIT

Sortie Nature & Ornithologique
OISEAUX DU BORD DE MER
16 et 30 juillet - 13 août
10h-13h30 parking école de voile - GRATUIT

CINÉ PLAGE
mardi 16 juillet
PLACE DU CASINO & LA TOUR DE LA NUIT
Nos jours heureux

ATELIERS DE SENSIBILISATION
LES GESTES DE 1ERS SECOURS
18 juillet - 22 août
VENUE PROMOTEUR FRANCIS GUIMBAUD - GRATUIT

LES VENDREDIS DANSANTS
Place du Casino
21h30 - minuit
du 15 juillet au 30 août - GRATUIT

spécial ADOs
DRONE SOCCER
23 & 24 juillet
14h-20h Place du Casino GRATUIT

Visite de pêcherie
23 juillet - 23 août
Association Estran Côte Manche
16h30 place du Casino
GRATUIT (sauf réservation pour les groupes)

80ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE JULLOUVILLE
Mercredi 31 juillet
10h Avenue de Kaitiro
CÉRÉMONIE POPULAIRE - EXPOSITION DE VIGNETTES MÉMOIRES - CRÉATION TOURNOIS - BAPTÊME DU REP. DU PRÉFECT DE HELEN PATTON
21h30 Place du Casino
BAL DE LA LIBÉRATION
BAL POPULAIRE EN COSTUME HISTORIQUE AVEC BARRIÈRES

Salon du LIVRE
Samedi 3 août
RENCONTRES, DÉDICACES & INTERVIEWS
Place du Casino 10h-18h

VOLLEY VACANCES
du 4 au 10 août
Plage du Casino 11h-13h - 15h-19h
INITIATIONS & TOURNOIS à partir de 8 ans GRATUIT

THÉÂTRE
Commedia dell'Arte
Samedi 10 août
Place du Casino
2 représentations 16h & 20h
GRATUIT
ACADÉMIE INTERNATIONALE DES ARTS DU SPECTACLE

CINÉ PLAGE
mardi 13 août
PLACE DU CASINO & LA TOUR DE LA NUIT
TEMPÊTE

FEU D'ARTIFICE
Jeudi 15 août 23h
Promenade François Guimbaud - JULLOUVILLE

CINÉ PLAGE
mercredi 28 août
PLACE DU CASINO & LA TOUR DE LA NUIT
LE GRAND BAIN

LES VENDREDIS DANSANTS
LE BAL DES SAISONNIERS
vendredi 30 août
Place du Casino 21h30 - minuit

LA PLACE DU MARCHÉ



Les marchés des mardis et vendredis de l'été ont bénéficié de la place remaniée avec des espaces mieux organisés pour les commerçants et aussi pour la déambulation des clients. Cette expérience a montré la nécessité de la mise en place d'une signalisation et d'un circuit de circulation pour les véhicules et les piétons. La végétalisation et les dernières finitions sont en cours de réalisation.

C'EST PARTI POUR LES TRAVAUX DE LA BASE NAUTIQUE



POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)



La commune a entrepris un aménagement PMR entre Edenville et le centre-ville de Jullouville qui progresse par étape, régulièrement

L'AIRE DE CAMPING-CAR OPÉRATIONNELLE



La réalisation des travaux d'assainissement était nécessaire pour améliorer et réguler l'accueil des campings-caristes de passage sur la commune. L'accès est désormais payant avec un système à carte.

L'ÉCOLE ÉRIC TABARLY, UNE NOUVELLE DIRECTRICE



Au fil de l'eau

L'école Eric Tabarly fait partie d'un environnement éducatif dynamique, avec une équipe pédagogique engagée et des projets variés pour enrichir l'expérience des élèves.

Cette année, le thème central sera l'eau, avec plusieurs activités prévues pour explorer ce sujet de manière ludique et éducative. Dans ce cadre, plusieurs activités sont prévues pour l'ensemble des classes, une sortie pêche à pied, un travail sur le cycle de l'eau, une sortie sur la bisquine granvillaise (bateau traditionnel), un cycle de voile et char à voile.

Une nouvelle directrice

Karine Boucey, une enseignante expérimentée, a récemment pris ses fonctions de directrice à l'école Tabarly de Jullouville. Avant d'occuper ce poste, elle a eu une carrière riche dans l'éducation,

notamment en tant que directrice dans différents établissements de la région. Karine Boucey a d'abord exercé pendant dix-huit ans à la direction du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Dragey-Ronthon. Durant cette période, elle a géré plusieurs classes et a été impliquée dans divers projets éducatifs. Après son long mandat à Dragey-Ronthon, Madame Boucey a pris la direction de l'école Henri-Dès à Saint-Planchers. Elle y est restée pendant cinq ans, continuant à développer ses compétences en gestion scolaire et en pédagogie.

Aujourd'hui, Karine Boucey entame un nouveau chapitre de sa carrière à l'école Tabarly de Jullouville. Dans ses nouvelles fonctions, elle sera responsable de la classe de CP/GS, combinant ainsi ses rôles d'enseignante et de directrice. Il est intéressant de noter que Mme Boucey n'est pas étrangère à Jullouville. En effet, elle y réside depuis 23 ans, ce qui lui confère une connaissance approfondie de la communauté locale et de ses besoins éducatifs.

Une nouvelle enseignante

Olivia Brigant enseigne en moyenne et grande sections (MS/GS). Originnaire de Paris, elle a récemment décidé de s'installer à Granville, une ville qu'elle connaît bien et apprécie particulièrement, en raison des souvenirs d'enfance passés avec ses grands-parents et ses parents dans la région. Olivia se réjouit de pouvoir accompagner les jeunes élèves dans leur apprentissage. Elle est motivée par l'idée de contribuer à leur développement au sein de cette belle région normande, qui lui tient à cœur.

NOUVELLE ORGANISATION DANS LA RESTAURATION SCOLAIRE



Le personnel communal encadre les enfants durant la pause méridienne. Pour les maternelles, un service de restauration est proposé, permettant une attention particulière aux plus jeunes. Pour les élémentaires, deux services sont organisés, ce qui permet une gestion optimale des repas et un encadrement adapté aux besoins des enfants. Les repas sont servis entre 12 h et 13 h 10. Le service se fait à table pour tous les élèves.

Les repas sont préparés dans la cuisine des « Jardins d'Henriette », garantissant ainsi la fraîcheur et la qualité des aliments. Les repas sont livrés en liaison chaude à l'école. Des initiatives telles que des menus végétariens hebdomadaires et l'utilisation de produits locaux sont mises en place pour promouvoir une alimentation saine et durable. Pendant les temps hors repas, le personnel communal met à la disposition des enfants des jeux variés : ballons, cordes à sauter, élastiques, craies, jeux de société, livres etc... La commune s'engage afin d'offrir un service de restauration scolaire de qualité, adapté aux besoins des élèves de l'école*.

Les prestations périscolaires sont facturées au prix de base fixé par le conseil municipal de la commune de Jullouville.

La tarification est dégressive en fonction du quotient familial.

* L'inscription à la restauration scolaire s'effectue sur le portail : BL.Enfance

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieJullouville50610/accueil>

Bien vivre ensemble

La réunion du mardi 15 octobre à l'école Eric Tabarly a été un succès, avec la participation d'une vingtaine de parents venus contribuer à l'élaboration des règles de vie communes pour les enfants. Cette forte participation démontre l'engagement des parents dans le processus éducatif de leurs enfants et leur volonté de collaborer pour instaurer un environnement respectueux et harmonieux durant les temps scolaires. Lors de cette réunion, les parents ont eu l'opportunité de partager leurs suggestions et réflexions sur les règles de vie, une discussion collective a abouti à une réflexion autour du comportement de nos plus jeunes d'aujourd'hui et de leur notion de respect les uns envers les autres.

Cette approche participative présente plusieurs avantages : elle permet de refléter les valeurs communes de la communauté scolaire et elle souligne des cohérences entre les attentes à l'école et à la maison.

JULLOUVILLE FAVORISE L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Depuis plus de trois ans, la municipalité de Jullouville s'engage activement pour réduire la fracture numérique au sein de sa communauté.

Des formations adaptées à tous les niveaux

Deux vendredis par mois, de 10 h à 12 h, un atelier de formation informatique est ouvert à tous les habitants de la commune. Cet atelier, véritable réussite en termes de participation et de satisfaction, accueille en moyenne six personnes par session, avec une vingtaine de personnes inscrites régulièrement.

Les ateliers de formation informatique offrent un large éventail de modules adaptés aussi bien aux débutants qu'aux utilisateurs plus expérimentés. Les participants peuvent ainsi apprendre les bases de l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, mais aussi se familiariser avec des processus

plus complexes comme : générer des attestations fiscales sur leur espace retraite, comparer en ligne et négocier des forfaits téléphoniques, utiliser des applications diverses comme les GPS ou Doctolib, effectuer des achats avec des paiements en ligne en toute sécurité, sauvegarder des photos et autres données importantes, maîtriser et sécuriser sa boîte mail.

Ces ateliers visent à rendre chaque participant plus autonome dans l'utilisation des outils numériques, facilitant ainsi leur quotidien et leur accès aux services en ligne.

Des permanences administratives pour accompagner les démarches

En complément de ces ateliers, la commune propose également des permanences administratives deux vendredis par mois, de 14 h à 16 h. Ces permanences, sur réservation, permettent aux habitants

de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour réaliser diverses démarches administratives.

Les créneaux, de 30 ou 60 minutes, permettent de : constituer un dossier pour obtenir une nouvelle carte d'identité, effectuer des changements d'adresse sur les espaces clients, déclarer des biens immobiliers en ligne, demander des aides ou préparer un dossier de retraite. Ces services sont particulièrement prisés par les retraités de la commune, souvent éloignés du numérique, et leur succès témoigne de leur importance et de leur utilité.

Ces initiatives, essentielles pour le bien-être et l'autonomie des habitants, sont le reflet de l'engagement de Jullouville en faveur de l'inclusion numérique.

Inscriptions au 02 33 91 10 20

Lieu : Bâtiment communal de Saint-Michel-des-Loups, route des 7 Devises

Tribunes des minorités

BIEN VIVRE ENSEMBLE ENTRE TERRE ET MER AVEC CHANTAL HOLLANDE ET PIERRE CHÉRON

Quand la majorité perd ses élus. Depuis le début du mandat, le maire enregistre des démissions en série. Une impression de ne servir à rien, de n'être pas écouté, d'un manque de clarté d'information et d'une perte de confiance, telles sont les motifs invoqués par les démissionnaires. Un élu fantôme toujours aux abonnés absents. Que se passe-t-il au sein de la majorité ?

Achat du château de la mare. Au conseil municipal du 6 novembre 2023, le conseil municipal a voté l'acquisition du dit château, l'acte devant être signé début 2024 la somme étant provisionnée. Dans les conditions de vente, le site devait être libre de tout occupant. Qu'en est-il aujourd'hui ? Le site n'a pas été libéré, qu'attend le maire de saint Ouen pour faire évacuer les lieux malgré les nombreuses relances du maire de Jullouville ? Situation d'autant plus difficile que nous sommes en période hivernale et l'occupant serait hospitalisé. Notre préoccupation l'acte d'achat pourra-t-il être signé ?

Micro-crèche face à l'école. 2 structures étaient candidates, Les Chérubins dont le siège social est à Strasbourg et Mini Max, société de Bréhal. Les 2 candidats ont été auditionnés le 26 septembre 2024. Le réseau Les Chérubins est structuré, expérimenté avec des établissements répondant aux normes, mais sans précaution de développement durable particulière et une action pédagogique standardisée. Premier contact il y a deux ans et nous étions sans nouvelles depuis plus d'un an. Mini Max, structure locale en création, mais qui a présenté un projet pédagogique plus intéressant et des locaux plus séduisants et une prise en compte du développement durable plus convaincante. À la fin de la commission, les avis étaient assez partagés et aucune décision prise. Les oppositions ont demandé que l'on réunisse à nouveau la commission pour approfondir la réflexion. Le maire a refusé, il faut aller vite, un mois d'attente c'est trop long.

FLORENCE GRANDET, GROUPE Avenir ET AMBITIONS POUR JULLOUVILLE ST-MICHEL-DES-LOUPS

Que de chantiers cet automne à Jullouville ! Pour le meilleur : celui de GTM promesse d'une base nautique moderne, accueillante, efficace et sobre énergétiquement (horizon printemps 2026), pour le pire : la démolition de l'Estival.

Ce n'est pas uniquement la disparition de nos souvenirs de jeunesse qui nous préoccupe, mais la crainte de ne plus pouvoir animer le cœur de la cité, quels que soient les aléas météorologiques. C'est aussi une nouvelle alerte sur le risque de « cité dortoir », renforcée par les projets d'immeubles en cours ou imminents et la fragilité de l'activité commerciale. Le manque d'attractivité de Jullouville interroge. Ne nous étonnons pas alors que la jeunesse (et pas qu'elle) mette sur le devant de la scène des municipales à venir le sujet de l'animation.

L'automne, c'est aussi le retour des chantiers et des aménagements de sécurisation routière, surtout de nos hameaux, à Lézeaux et Saint-Michel-des-Loups, pour lesquels notre groupe et particulièrement Christian BALLOU militait depuis plusieurs années.

Enfin les projets des Hauts de Bouillon et de la micro-crèche actés auprès des Chérubins (à défaut d'être le projet local que nous aurions préféré), mais votés avec les garanties que nous demandions, seront des atouts pour les jeunes familles et sécurisera l'avenir de notre école.

Nous sommes heureux d'y accueillir une nouvelle directrice depuis longtemps, Jullouvillaise : Karine Boucey.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

INFOS PRATIQUES

COMMERCES OUVERTS À L'ANNÉE

AUTO ET VÉLO

Garage du Centre

Atelier de réparation automobile
33 Av. du Maréchal Leclerc · 02 33 51 40 80

Auto-école – Autop'école

1 Av. des Iris – 02 33 49 89 01

BEAUTÉ, BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Salon de coiffure « Espace Coiffure »

23 Av. du Ruet · 02 33 61 90 92

Salon de coiffure « Art Coiffure »

5 Av. du Maréchal Leclerc · 02 33 90 69 67

Centre de bien-être « DAIROU/COULON »

7 Av. du Maréchal Leclerc · 06 41 83 50 85
Ouvert 1 semaine par mois

Pharmacie « Littoral »

2 Av. Dr Lemonnier · 02 33 61 83 63

COMMERCES ALIMENTAIRES

1/ Boucherie « La Ferme des Prés »

5 Av. des Sapins · 02 33 61 83 22

2/ Boulangerie Pâtisserie Glacier

Chocolatier Salon de thé « Romain Marie »

7B Av. des Sapins · 02 33 61 81 39

3/ Boulangerie-Pâtisserie

« La maison Robin »

18 Av. Armand Jullou · 02 33 61 84 88

4/ Microbrasserie Bières artisanales

« L'Écume des Falaises »

16 Av. du Gén Eisenhower · 07 61 01 95 15

5/ Poissonnerie « Elie's Fish »

7 Av. des Sapins · 02 33 61 82 29

6/ Supermarché « U Express »

40 Av. de la Libération · 02 33 61 84 44

COMMERCES DIVERS

Photographe « Gilard »

10 Av. du Maréchal Leclerc · 06 75 61 85 64

Marchand de journaux-jouets de plage- jeux FDJ-photocopies « Vague à lire »

31 Av. de la Libération · 02 33 51 38 98

FLEURISTE

Fleuriste « Anne Freret »

5 Av. Armand Jullou

02 33 91 71 07

OPTIQUE

Opticien « La lunetterie par Mickaël »

16 Av. du Maréchal Leclerc
02 33 49 79 37

COMMERCES PRÊT-À-PORTER

Magasin de vêtements et chaussures « Étoile nacrée »

16 Av. du Maréchal Leclerc · 02 33 50 07 31

Magasin de vêtements « Jullou Boutique »

8 Av. du Maréchal Leclerc

02 33 51 86 33

DÉCORATION ET AMEUBLEMENT

Magasin d'ameublement et de décoration « Salmanazar »

14 Av. du Gén Eisenhower

06 32 55 64 24

Magasin d'ameublement, de décoration, de vêtements « La casa »

36 Av. de la Libération.

02 33 61 81 63

Étoile nacrée côté déco

14 Av. du Maréchal Leclerc

HÔTEL

Hôtel « Les Pins »

38 Av de la Libération

02 33 61 81 63

BARS & RESTAURANTS

Café - PMU - Bar-Tabac Presse

12 Av Armand Jullou

02 33 61 91 13

Bar - Tabac « Hôtel des Falaises »

45 Av. Vauban

02 33 61 83 29

Bar - Restaurant - Vente à emporter

« Le Grand môme »

9 Av. des Sapins

02.33.69.85.52

Bar - Pizza à emporter « Le Bambou »

2 Av des Sapins

02 33 61 84 31

Restaurant – Plats à emporter

Salon de thé « Restaurant Les Pins »

38 Av de la Libération

02 33 61 81 63

Restaurant - Pizza à emporter

« La Prohibition »

27 bis Av de la Libération

06 99 69 91 81

Restaurant « Les p'tits loups »

Bourg de St-Michel-des-Loups.

02 33 61 09 94

COMMERCES OUVERTS EN SAISON

Bar - Pizza à emporter

« Le Pavillon Bleu »

26 Av. du Cap Lihou

09 63 58 21 69

Bar à manger « Garence »

3 Av. des Sapins

02 33 69 05 29

Bar - Restaurant « La Pailote Chez Bruno »

Av. des Dunes

06 22 97 25 91

Crêperie - Restaurant

Vente à emporter « Breiz Bar »

9 Av. du Maréchal leclerc

02 33 50 59 37

Magasin de vêtement « Colette à la Mer »

6 Av. du Général Elsenhower

LES SERVICES DE SANTÉ ET SOINS LE PÔLE SANTÉ, 2 AVENUE DU DOCTEUR LEMONNIER

MÉDECINE GÉNÉRALE

Dr JAMES Valérie
02 33 61 00 05

PNEUMOLOGUES

Dr ROBU Roxana
02 31 27 17 81

Dr LE PALUD Pierre
02 33 27 17 75

ORTHOPHONISTE

DUTERTRE Aurélie
02 33 49 91 58

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE OSTÉOPATHE

LEMOINE Sylvain
02 33 91 99 42

PSYCHANALYSTE

GOURDEL Annie
02 33 47 75 65

PÉDICURE-PODOLOGUE

HALLAIS Émilie
06 74 07 18 32

INFIRMIÈRES

GOURDEL Delphine
02 33 61 83 07/07 84 80 62 79

GAUTIER Delphine
02 33 61 83 07/07 84 80 62 79

MOITEAUX Wilhelmine
02 33 51 38 92/06 83 23 57 13

ANDRÉ Corinne

02 33 51 38 92/06 83 23 57 13

PATOU Céline

02 33 61 83 07/07 84 80 62 79

CARBONNEAUX Sandra

02 33 51 38 92/06 83 23 57 13

PATARD Clémence

02 33 51 38 92/06 83 23 57 13

EN LIBÉRAL

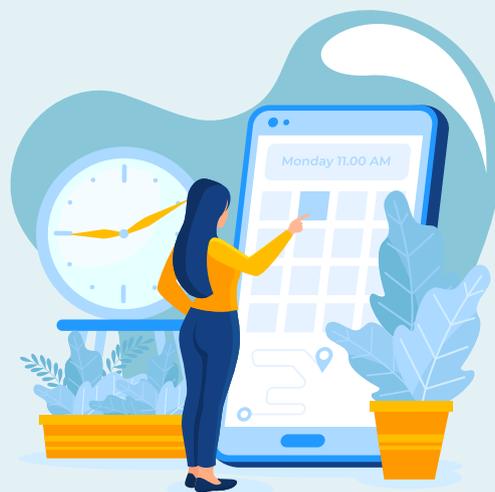
MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- NIVARD ANNE-LAURE
- GRARE CLÉMENCE

10 Avenue du Général Eisenhower
02 33 48 64 02

AGENDA D'HIVER

- **Marchés exceptionnels** mardi 24 et 31 décembre en plus des vendredis habituels.
- **La «Bibliothèque pour tous» propose :**
 - **L'heure du conte** les mardis des vacances scolaires
 - **Rencontre/interview** le dimanche 16 février à 15h : Alain Decker, pour son roman : « jours de ténèbres » Prix des Enquêteurs 2023
- **Samedi 22 février**
Sortie nature et ornithologique
RDV 10 h parking de la salle des Mielles
- **Mercredi 26 février**
Repas des Aînés à la salle des Mielles



INVITATION

Alain BRIERE, Maire, et le Conseil Municipal de Jullouville vous invitent à la cérémonie des vœux aux habitants et partenaires

le vendredi 17 janvier 2025 à 18 h
salle des Mielles de Jullouville

HORAIRES DES MARÉES

JANVIER

	PLEINES MERS				BASSES MERS	
	Heure	Coef	Heure	Coef	Heure	Heure
Mer. 01	07:59	80	20:24	81	02:42	15:08
Jeu. 02	08:39	82	21:05	83	03:24	15:51
Ven. 03	09:21	82	21:47	81	04:06	16:33
Sam. 04	10:03	80	22:29	78	04:47	17:16
Dim. 05	10:47	75	23:14	72	05:27	17:58
Lun. 06	11:33	68	--	--	06:11	18:43
Mar. 07	00:02	64	12:26	61	06:58	19:33
Mer. 08	00:59	58	13:31	55	07:55	20:35
Jeu. 09	02:09	54	14:48	54	09:09	21:49
Ven. 10	03:26	55	16:07	58	10:30	23:06
Sam. 11	04:40	61	17:19	65	11:47	--
Dim. 12	05:44	69	18:19	74	00:16	12:53
Lun. 13	06:38	77	19:11	81	01:16	13:49
Mar. 14	07:26	83	19:56	85	02:08	14:38
Mer. 15	08:08	86	20:37	86	02:53	15:21
Jeu. 16	08:47	86	21:14	85	03:33	15:59
Ven. 17	09:23	83	21:47	80	04:09	16:34
Sam. 18	09:56	76	22:18	72	04:42	17:04
Dim. 19	10:27	68	22:48	63	05:11	17:32
Lun. 20	10:57	59	23:17	53	05:37	17:56
Mar. 21	11:28	48	23:51	43	06:02	18:23
Mer. 22	--	--	12:06	39	06:35	19:00
Jeu. 23	00:37	35	13:03	32	07:24	19:56
Ven. 24	01:55	31	14:33	31	08:37	21:19
Sam. 25	03:26	34	16:00	37	10:04	22:44
Dim. 26	04:39	43	17:09	48	11:23	23:57
Lun. 27	05:36	55	18:04	61	--	12:28
Mar. 28	06:25	67	18:52	73	00:57	13:24
Mer. 29	07:10	79	19:36	84	01:49	14:16
Jeu. 30	07:52	89	20:18	93	02:38	15:04
Ven. 31	08:33	96	20:58	98	03:22	15:48

FÉVRIER

	PLEINES MERS				BASSES MERS	
	Heure	Coef	Heure	Coef	Heure	Heure
Sam. 01	09:14	99	21:37	98	04:04	16:29
Dim. 02	09:53	96	22:16	93	04:43	17:08
Lun. 03	10:32	89	22:54	84	05:20	17:44
Mar. 04	11:11	78	23:34	71	05:53	18:20
Mer. 05	11:55	64	--	--	06:33	19:00
Jeu. 06	00:21	57	12:52	50	07:21	19:54
Ven. 07	01:26	46	14:17	43	08:31	21:11
Sam. 08	03:00	43	15:58	46	10:06	22:46
Dim. 09	04:33	50	17:21	56	11:39	--
Lun. 10	05:43	62	18:20	68	00:10	12:49
Mar. 11	06:35	74	19:06	78	01:12	13:44
Mer. 12	07:18	82	19:45	86	02:01	14:28
Jeu. 13	07:55	88	20:20	89	02:42	15:07
Ven. 14	08:29	90	20:51	90	03:18	15:40
Sam. 15	09:00	89	21:20	87	03:50	16:10
Dim. 16	09:29	84	21:47	80	04:18	16:36
Lun. 17	09:55	76	22:11	72	04:42	16:57
Mar. 18	10:19	67	22:34	61	05:02	17:14
Mer. 19	10:43	56	22:57	49	05:20	17:33
Jeu. 20	11:09	44	23:27	38	05:44	17:57
Ven. 21	11:46	32	--	--	06:20	18:40
Sam. 22	00:17	28	13:06	25	07:27	20:05
Dim. 23	02:29	26	15:27	30	09:11	22:02
Lun. 24	04:12	36	16:49	44	10:52	23:34
Mar. 25	05:17	52	17:48	60	--	12:08
Mer. 26	06:08	69	18:36	77	00:40	13:08
Jeu. 27	06:54	85	19:20	92	01:35	14:02
Ven. 28	07:37	99	20:01	104	02:25	14:50

MARS

	PLEINES MERS				BASSES MERS	
	Heure	Coef	Heure	Coef	Heure	Heure
Sam. 01	08:18	108	20:41	110	03:10	15:34
Dim. 02	08:57	111	21:19	109	03:51	16:14
Lun. 03	09:35	107	21:55	102	04:28	16:50
Mar. 04	10:12	96	22:31	89	05:03	17:24
Mer. 05	10:49	80	23:07	72	05:36	17:56
Jeu. 06	11:30	62	23:51	53	06:10	18:32
Ven. 07	--	--	12:26	45	06:56	19:23
Sam. 08	00:58	39	14:04	36	08:08	20:48
Dim. 09	02:49	37	16:01	41	09:56	22:43
Lun. 10	04:30	47	17:18	54	11:38	--
Mar. 11	05:35	61	18:08	68	00:06	12:40
Mer. 12	06:20	73	18:47	78	01:00	13:27
Jeu. 13	06:58	82	19:22	85	01:43	14:07
Ven. 14	07:32	88	19:53	89	02:21	14:42
Sam. 15	08:03	90	20:22	90	02:53	15:13
Dim. 16	08:32	89	20:48	88	03:22	15:40
Lun. 17	08:58	86	21:13	83	03:48	16:03
Mar. 18	09:23	79	21:36	75	04:11	16:21
Mer. 19	09:46	70	21:57	65	04:30	16:39
Jeu. 20	10:08	59	22:19	53	04:48	16:55
Ven. 21	10:32	47	22:45	41	05:10	17:16
Sam. 22	11:06	35	23:26	29	05:43	17:53
Dim. 23	--	--	12:12	26	06:44	19:16
Lun. 24	01:35	26	14:56	29	08:32	21:31
Mar. 25	03:39	36	16:22	44	10:20	23:06
Mer. 26	04:48	54	17:21	63	11:40	--
Jeu. 27	05:42	73	18:10	82	00:14	12:43
Ven. 28	06:29	90	18:54	97	01:10	13:37
Sam. 29	07:13	104	19:36	109	02:01	14:26
Dim. 30	08:55	112	21:16	114	03:47	16:11
Lun. 31	09:35	114	21:54	111	04:30	16:51

LES NUMÉROS UTILES

15

SAMU

17

POLICE
GENDARMERIE

18

SAPEURS-
POMPIERS

112

URGENCES
(NUMÉRO
EUROPÉEN)

119

ENFANCE
MALTRAITÉE

196

SAUVETAGE
EN MER
(SNSM)

MAIRIE DE JULLOUVILLE

☎ 02 33 91 10 20

✉ mairiejullou@orange.fr

🌐 jullouville.com 📍 ville de Jullouville

La Mairie vous accueille

Place René Joly

- Les lundis, mardi et jeudi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- le mercredi de 9 h à 12 h 15,
- et le vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Saint-Michel-des-Loups

- Le mercredi de 10 h à 11 h 30,
- et le vendredi de 14 h à 16 h.

Inscriptions permanence numérique et administrative sur rendez-vous au 02 33 91 10 20

OFFICE DE TOURISME

☎ 02 33 91 30 03

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture

- Les lundis, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h,
 - le mercredi de 9 h à 12 h,
 - et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.
- Levée du courrier à 14 h 45.
- Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30 avec une levée à 10 h 45.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture

- Le lundi de 10 h à 12 h
- Le mercredi de 15 h à 17 h 30
- et le samedi de 10 h à 12 h.

CCAS

☎ 02 33 91 24 80

**Vous souhaitez rencontrer un élu ?
Prenez rendez-vous par téléphone
au 02 33 91 10 20.**